

Augmentation du salaire des professeurs : le ministre Ndiaye alourdit la charge de travail et décide de supprimer 2000 postes à la rentrée 2023

Pour FO, c'est NON !

Le gouvernement choisit de réduire la dépense publique aux dépens du service public. Les personnels du ministère de l'Éducation nationale, comme tous les fonctionnaires en font une nouvelle fois les frais.

L'enfumage ministériel sur la revalorisation « historique » : + 10 % d'augmentation mais pas pour tous et destruction « concertée » du métier d'enseignant

On comprend mieux le flou des récents propos du ministre Ndiaye sur la promesse de revaloriser les salaires des professeurs : la majeure partie de « l'augmentation » a en effet déjà été attribuée ! Ainsi, la hausse budgétaire de 3,7 % (qui masque la baisse continue de la part du budget de l'éducation dans le budget total) comprend notamment, pour un total de 1,7 milliard d'euros, la revalorisation du point d'indice commune à tous les fonctionnaires de juillet 2022. Le reste de la revalorisation ne représente qu'une enveloppe de 935 millions d'euros pour « renforcer l'attractivité du métier d'enseignant », répartie en deux sous-enveloppes, l'une (635 millions d'euros) pour « pour augmenter les salaires des enseignants de 10 % en moyenne à la rentrée scolaire 2023 » et l'autre (300 millions d'euros) pour « financer une augmentation supplémentaire pour ceux qui s'engageront dans les nouvelles missions du pacte qui seront définies en concertation. » Pour le SNFOLC, le ministre installe durablement le gel des salaires et expose dangereusement les personnels à une inflation durable d'au moins 7 %. Il comprime encore davantage les grilles indiciaires des enseignants en réduisant les écarts pour les 6-7 premiers échelons et n'offre, comme seul moyen d'obtenir plus de pouvoir d'achat, que la possibilité de s'engager dans son « pacte » : des indemnités contre un empilement de missions n'ayant rien à voir avec l'enseignement. FO ne va pas « concerter » la destruction du métier d'enseignant avec le ministre et n'accepte pas son jeu de dupes. FO demande l'augmentation des salaires pour tous, maintenant, sans contrepartie :

[Signer la pétition FO](#)

2 000 postes supprimés à la rentrée 2023 alors qu'il manque des professeurs partout !

Le SNFOLC demande au ministre d'ouvrir immédiatement les concours exceptionnels à bac + 3 et bac + 4 pour couvrir tous les besoins !

Selon le ministère lui-même les effectifs des élèves ont augmenté de 158 000 en collège et 9 000 en lycée entre 2017 et 2022, soit l'équivalent d'environ 6 000 classes en plus. Cela n'a pas empêché, au cours de cette même période, le ministre Blanquer de supprimer 11 280 postes d'enseignants dans le second degré. Toujours selon le ministère, en septembre 2023, une baisse de 17 400 élèves est attendue en collège mais les lycées accueilleront 10 400 élèves supplémentaires. En décidant de supprimer 500 postes dans le second degré à la rentrée prochaine, le ministre va bien au-delà d'une adaptation à « un moindre besoin

d'enseignants ». Dans le sillon creusé par J-M Blanquer, il crée les conditions de l'aggravation de la pénurie de professeurs, des classes surchargées, des remplacements non assurés, des postes vacants, des heures supplémentaires imposées, etc. Le SNFOLC dénonce cette politique ministérielle guidée uniquement par la recherche d'économies budgétaires. Personnels, élèves et parents en ont assez ! A cela s'ajoutent les annonces sur les retraites puisque E. Macron a confirmé son objectif de report de l'âge de départ à 65 ans avec une entrée en vigueur à l'été 2023.



Pour la FNEC FP-FO et le SNFOLC, toutes ces annonces constituent une déclaration de guerre contre les salariés, contre l'École publique et ses personnels.

Plutôt que de soumettre les personnels à son « pacte » perdant-perdant, plutôt que de vouloir leur imposer et généraliser l'expérimentation marseillaise, le ministre doit répondre immédiatement aux revendications : augmentation des salaires pour tous pour faire face à l'inflation, ouverture immédiate des concours exceptionnels à bac + 3 et bac + 4 pour couvrir tous les besoins, rétablissement du cadre national des enseignements et des épreuves nationales du baccalauréat pour garantir le même droit à l'instruction pour tous !

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir, prendre position pour refuser cette politique et préparer la grève pour la faire reculer.

FNEC FP
FO ELECTIONS 2022
PROFESSIONNELLES du 1^{er} au 8 décembre **JE VOTE FO !**